

COMMUNE DE BOULOIRE

Département de la Sarthe – Arrondissement de Mamers – Canton de Saint-Calais

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal SÉANCE DU 14 DECEMBRE 2020

NOMBRE DE MEMBRES :
- Afférents au Conseil Municipal : 19
- En exercice : 19
- Qui ont pris part à la délibération : 17 + 2 pouvoirs

DATE DE LA CONVOCATION : 7 décembre 2020

DATE D’AFFICHAGE DU COMPTE RENDU : 15 décembre 2020

PRÉSENTS :
Maire : DELOUBES Anne-Marie
Adjoints : HARASSE Jean-Pierre ASSE-ROTTIER Jocelyne DOUYÈRE Olivier
GENET Anita PASQUIER Régis
Conseillers : GODMER Elodie HERRAULT Anthony DUFOUR-BRAY Stéphanie
JOUANNEAU Laurent PAINEAU Sandrine GIRAULT Sylvère
PASQUIER Aurore TROCHON Eric BOUCHE Jean-Marie
ANGERS Jocelyne CANDELÉ Florence

ABSENTS EXCUSES
PAINEAU Jean-Marc donne procuration à GENET Anita
CHANTEPIE Christiane donne procuration à ANGERS Jocelyne

Est désignée secrétaire de séance : GENET Anita

L’an deux mille vingt, le quatorze du mois de décembre, à 20H30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s’est réuni en raison de la crise sanitaire à la Salle polyvalente sous la présidence de Mme Anne-Marie DELOUBES, Maire, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121-7 à L. 2121-34) et en application de l’article 6 de la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l’état d’urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire.

D07 - TARIFS DES SERVICES PUBLICS COMMUNAUX POUR 2021

Le Maire donne lecture des modifications de tarifs pour 2021 selon le document adressé aux conseillers municipaux.

Sur proposition du Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l’unanimité par 19 voix pour, fixe ainsi qu’il suit les tarifs applicables à compter du 1^{er} janvier 2021 (sauf mention particulière pour l’assainissement) aux différents services publics communaux :

MATERIELS DIVERS (Location)		
	Barrière de circulation (unité)	1 €
	Podium (hauteur 1,10 m, par panneau de 120 x 120)	3 €
	1 table + 2 bancs (ou 8 chaises)	5 €

PHOTOCOPIES MAIRIE OU EPIDAURE	0,20 €
---------------------------------------	--------

CANTINE SCOLAIRE		
	Repas scolaire enfant habitant Bouloire	3,50 €
	Repas scolaire enfant habitant hors Bouloire	3,80 €
	Présence enfant allergique (repas non fourni)	1,50 €
	Repas scolaire adulte	7,35 €

DROITS DE PLACE AVEC BRANCHEMENT ELECTRIQUE SUR PLACE DU CHATEAU		
	Occupation régulière ½ journée par semaine par trimestre	40 €
	Occupation ponctuelle éclairage uniquement par ½ journée	5 €
	Occupation ponctuelle avec appareils de cuisson électriques par ½ journée	15 €
	Occupation ponctuelle avec branchement électrique par jour de manifestation ou de présence	8 €

SERVICE ASSAINISSEMENT		
	Redevance de raccordement sur réseau existant	900 €
	Redevance de raccordement sur nouveau réseau réalisé dans les zones urbanisables	
	- maisons neuves	3 000 €
	- maisons existantes avant l'installation du nouveau réseau	900 €
	Abonnement annuel (à compter du 1 ^{er} avril 2021)	40 €
	Surtaxe communale au m ³ (à compter du 1 ^{er} avril 2021)	1,48 €

CIMETIERE MUNICIPAL		
Concessions de terrain		
	Trentenaire achat	150 €
	Trentenaire superposition	60 €
	Cinquantenaire achat	250 €
	Cinquantenaire superposition	120 €
	Centenaire superposition	150 €
	Perpétuelle superposition	170 €
	Dépôt ou retrait d'une urne dans le caveau	50 €
	Scellement d'une urne sur pierre tombale	50 €
Concessions au Columbarium		
	Concession de 15 ans – Achat (y compris 1 ^{ère} ouverture) ou renouvellement	280 €
	Concession de 30 ans – Achat (y compris 1 ^{ère} ouverture)	530 €
	Dépôt ou retrait d'une urne	50 €
Concessions au Jardin des Cavurnes		
	Concession de 15 ans – Achat (y compris 1 ^{ère} ouverture) ou renouvellement	180 €
	Concession de 30 ans – Achat (y compris 1 ^{ère} ouverture)	300 €
	Dépôt ou retrait d'une urne	50 €
Vacations administratives		20 €

LOCATION DE SALLES COMMUNALES		
Mairie - 1^{er} étage	Grande salle	35 €
Château – Rez-de-chaussée		
	Uniquement pour vin d'honneur mariage ou obsèques	65 €
	Associations hors Bouloire	150 €
Boulodrome (locaux et installations)		
	A la journée	75 €
	Pour un week-end	100 €

GYMNASE		
	Caution pour badge d'entrée	10 €
	Tarif de location du gymnase pour manifestation extra-sportive	500 €

DEPOTS SAUVAGES		
	Taxe pour dépôt sauvage de déchets, sacs d'ordures ménagères, sacs jaunes ...	50 €

ANIMAUX DIVAGUANTS	
Intervention d'un élu ou d'un agent communal pour 1 animal errant	20 €
Prise en charge d'1 chien au chenil	15 € par nuit
Frais de tatouage et/ou frais vétérinaires	Coût réel

VAISSELLE CASSÉE OU MANQUANTE	
Verre	1,50 €
Tasse	3,00 €
Assiette	3,50 €
Couvert (cuillère, fourchette, couteau)	0,50 €
Ustensile de service (louche, fouet, plateau ...)	8,00 €
Carafe	2,00 €

LOCATION SALLE POLYVALENTE	
Forfait ménage pour particuliers, entreprises ou établissements publics	80 €

LOCATION SALLE POLYVALENTE					
Tarif à la journée, 2 ^{ème} journée : 50% du tarif de la 1 ^{ère} journée					
		Salle Polyvalente avec la cuisine	Grande Salle sans la cuisine	Hall d'entrée avec la cuisine	Hall d'entrée sans la cuisine
Associations de Bouloire (1)		100 €	55 €	70 €	/
Particuliers de Bouloire (2) Sans mise à disposition vaisselle et lave-vaisselle		200 €	125 €	/	100 €
Particuliers de Bouloire (2) Avec mise à disposition vaisselle et lave-vaisselle		200 € + 1€ par ensemble vaisselle individuel réservé (avec perception minimum de 80€)	/	150 € y compris vaisselle	/
Associations hors Bouloire		Idem Particuliers de Bouloire	125 €	/	/
Associations Générations Mouvement des autres communes du canton	Bal brioche (vaisselle comprise)	120 €	/	/	/
	Repas (vaisselle comprise)	200 €	/	/	/
Particuliers hors Bouloire (2) Sans mise à disposition vaisselle et lave-vaisselle		300 €	200 €	/	130 €
Particuliers hors Bouloire (2) Avec mise à disposition vaisselle et lave-vaisselle		300 € + 1€ par ensemble vaisselle individuel réservé (avec perception minimum de 80€)	/	230 €	

(1) Première utilisation au cours de l'année gratuite pour les Associations de Bouloire.

4 utilisations gratuites par an pour l'Association Générations Mouvement de la commune.

(2) Sont assimilées à des particuliers les entreprises, sociétés et organisations diverses hors associations pour d'éventuelles réunions.

Dans tous les cas

- Caution de 500€ (sauf pour associations de Bouloire et associations Générations Mouvement du canton).
- En sus du tarif prévu, versement d'une contribution de 30 € en période de chauffage de la Salle, hors cas d'utilisations gratuites.
- En cas d'utilisation avec organisation d'un repas, versement pour l'évacuation des déchets d'une contribution de 10 € (bac de 240 litres) ou 20 € (bac de 660 litres).
- La location de la salle polyvalente sans la cuisine implique qu'aucun accès à la cuisine ne sera possible pour quelque motif que ce soit.

Extrait certifié conforme,
Bouloire, le 17 décembre 2020,
Le Maire,

Anne-Marie DELOUBES